

Décision

Générale

colonial

Décision n° 67-451-1934 Divers.

n° 67-451-1934

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
28 juin 1934

Numéro JO
n° 451 du 30/06/1934

Date du numéro
30 juin 1934

TEXTE INTÉGRAL

le nommé Mohamed Dirié, ancien combattant, nommé surveillant de la cité enfantine, section B, par décision n° 324, du 17 mai 1934, a été licencié de son emploi pour compter du 1er juillet 1934. Le nommé Moussa Ali a été nommé surveillant de la cité enfantine, section B, à compter du 1er juillet 1934, Monsen Ali sera nourri à la cité enfantine et touchera une solde mensuelle de 100 francs,